

Bonjour,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous un courrier que nous avons adressé à la Présidence de la République ainsi qu'au Cabinet du Premier Ministre demandant une entrevue, afin que soit reconnue et prise en compte la situation de plus en plus critique des seniors proches de la retraite au chômage depuis de longues années.

"Bonjour,

Nous, Collectif AER/ATS 2014 composé de 135 membres, trouvons anormal et indécent que des seniors en chômage de longue durée et arrivés en fin de droit des indemnisations au titre de l'ARE, se trouvent en situation de grande précarité avec seulement l'allocation de solidarité spécifique soit 477 euros par mois pour se loger, assumer leurs charges et se nourrir. Alors que ces personnes ont leurs 41 annuités et tous leurs trimestres validés, mais, hélas, pas l'âge pour faire valoir leur droit à une retraite bien méritée, elles se retrouvent contraintes de survivre avec l'aumône qu'on consent à leur donner.

Il devient urgent de ne pas laisser à l'abandon cette catégorie de seniors qui a donné son quota au monde du travail et a largement contribué au développement économique de la France et à l'accroissement bénéfique de la société actuelle.

C'est pourquoi, nous demandons le rétablissement de l'Allocation Equivalent Retraite telle qu'elle était en vigueur jusqu'à fin 2010 et/ou l'élargissement de l'Allocation Transitoire de Solidarité à tout senior justifiant de ses annuités et de ses trimestres validés.

Nous, Collectif AER/ATS 2014, sollicitons une entrevue avec Monsieur le Président de la République afin de lui faire part de nos revendications justifiées et légitimes.

Dans l'attente de votre réponse,

Cordialement,

LE COLLECTIF AER/ATS 2014"

Nous sollicitons votre appui et votre soutien pour que nous, membres du Collectif AER/ATS 2014, puissions être les représentants de milliers de personnes dans notre cas et nous asseoir à une table avec vous, les syndicats et les plus hautes instances de l'Etat, afin de ne plus laisser une certaine catégorie de gens sur le bord de la route voire aux portes de l'exclusion sociale, car nous estimons que vivre avec uniquement l'allocation de solidarité spécifique (477 € par mois au maximum) est d'une indécence choquante et n'est pas digne du respect de la personne humaine.

Par avance, nous vous remercions pour votre action.

Cordialement,

Collectif AER/ATS 2014